

**Evaluation de l'assistance technique à la société civile  
intervenant dans la lutte contre le VIH/Sida dans la région  
Afrique du Centre et de l'Ouest**

**Rapport final**

Consultant : Simon KABORE

## Table des matières

<b>Résumé exécutif</b> .....	<b>3</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>4</b>
<b>I. Objectifs de l'évaluation</b> .....	<b>5</b>
<b>II. Méthodologie</b> .....	<b>6</b>
<b>III. Présentation des résultats</b> .....	<b>8</b>
<b>3.1 . Organisation de l'offre d'assistance technique</b> .....	Erreur ! Signet non défini.
3.1.2. Les différents de fournisseurs d'assistance technique.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
3.1.3. Les différents mode d'accès à l'assistance technique .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>3.2 . Les domaines d'offres d'assistance technique</b> .....	Erreur ! Signet non défini.
<b>3.3 . Accès à l'assistance technique</b> .....	Erreur ! Signet non défini.
<b>3.4 . Organisation des missions d'assistance technique</b> .....	Erreur ! Signet non défini.
<b>3.5 . Besoins actuels en assistance technique</b> .....	Erreur ! Signet non défini.
<b>3.6 . Difficultés rencontrées</b> .....	Erreur ! Signet non défini.
3.6.1. Par les fournisseurs d'assistance technique.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
3.6.2. Par les bénéficiaires .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>3.7 . Recommandations</b> .....	Erreur ! Signet non défini.

## Liste des tableaux

Tableau I : répartition des institutions en fonction de leur champs de compétence.....	8
Tableau II : répartition des FAT en fonction des pays de localisation.....	9

## Liste des figures

Figure 1: Zones de couverture des financeurs d'assistance technique .....	9
Figure 2: Localisation géographique des prestataires de service .....	10
Figure 3: Répartition de l'assistance technique entre les deux types de prestataire .....	10
Figure 4: Répartition des appuis techniques par domaine d'intervention au cours des 3 dernières années .....	12
Figure 5 : Distribution des bénéficiaires d'AT en fonction des priorités en matière de besoin d'AT .....	13
Figure 6 : distribution des FAT en fonction du mode de sollicitation des AT.....	15
Figure 7 : Distribution des bénéficiaires en fonction des modes de sollicitation des AT.....	15
Figure 8: Distribution des FAT en fonction des étapes de mise en œuvre des AT.....	16
Figure 9:distribution des bénéficiaires en fonction des étapes de l'AT .....	16
Figure 10: Répartition des FAT en fonction des dispositifs de suivi des missions .....	17
Figure 11: Distribution des FAT en fonction du dispositif de validation des livrables .....	18
Figure 12: distribution des bénéficiaires en fonction des dispositifs de validation des livrables.....	18
Figure 13: Appréciation de la qualité des experts par les bénéficiaires d'AT.....	19

## Introduction

Les communautés ont démontré leur rôle unique dans la riposte au sida : plaider pour une réponse robuste; renforcement d'une demande pour l'accès aux services; prestation de services qui peuvent atteindre tous ceux dans le besoin et la lutte contre la stigmatisation et la discrimination (1) liée au VIH. Aujourd'hui, le monde est résolument engagé dans une stratégie-Fast Track pour mettre fin à l'épidémie de sida en 2030, et il est largement reconnu que les réponses de la communauté doivent jouer un rôle de plus en plus accru vers la fin de sida comme une menace pour la santé publique dans le délai imparti.

L'ONUSIDA a ainsi estimé que pour atteindre les objectifs audacieux de traitement et de prévention de VIH fixés en 2014, les investissements dans la mobilisation de la communauté et les services doivent augmenter plus que triplé entre 2015 et 2020 (2) - de 1% des besoins mondiaux en matière de ressources en 2014 (216 millions \$ US) à 3,6% en 2020 et 4% en 2030. D'autre part, tandis que les fonctions de base de la réponse de la communauté restent essentielles, les systèmes communautaires sont mis au défi de s'adapter à l'évolution des modèles de prestation de services et les exigences des bailleurs de fonds.

Il y a donc un fort besoin d'investissement délibéré et ciblé dans le renforcement des capacités et l'assistance technique (AT) à la société civile et aux communautés. Cette nécessité est également très pertinente dans la région AOC, où le plein potentiel des communautés est encore un levier insuffisamment utilisé, et d'énormes lacunes existent en termes d'accès aux services. Par exemple, à la fin de 2015 ; sur les quelque 6,5 millions de la population VIH en AOC, seulement environ 29% des adultes et 20% des enfants avaient accès aux ARV, et 50% des femmes enceintes vivant avec le VIH ont reçu un traitement pour prévenir la transmission mère-enfant du VIH. En outre, une étude récente réalisée par le Fonds Mondial a montré que 11 des 20 pays qui ont de faibles capacités d'absorption et ne seraient pas capables de dépenser leurs ressources de subventions d'ici la fin de l'année 2017 sont en AOC. En outre, comme dans beaucoup d'autres parties du monde, l'assistance technique aux communautés est confrontée à de nombreux défis, y compris :

- la compréhension limitée des besoins des OSC;
- la stigmatisation perçue attachée aux demandeurs d'assistance technique;
- le manque de coordination de l'assistance technique pour les OSC.

Heureusement, il existe maintenant une meilleure coordination de l'AT en AOC, en particulier grâce à l'équipe régionale commun des Nations Unies sur le VIH/sida, qui fournit une plate-forme de consultation pour les principaux partenaires engagés dans l'AT, y compris pour les communautés: Dispositif d'appui technique de l'ONUSIDA (TSF), Solutions de gestion de Grant (GMS), Expertise France, GIZ Back Up Santé, AIDS Alliance. Pour renforcer la coordination de l'AT aux OSC dans la région, le Fonds mondial a récemment recruté l'ONG RAME (Réseau Accès aux Médicaments Essentiels) pour abriter la plate-forme régionale de communication et de coordination de la Société civile pour l'Afrique francophone. Cette plate-forme vise à: améliorer la connaissance de la société civile et les groupes communautaires sur le Fonds mondial et l'accès à l'assistance technique; la coordination avec d'autres initiatives d'assistance technique; l'amélioration de la compréhension de la TA et les écarts de développement des capacités de la société civile, et le renforcement des initiatives de développement des capacités.

C'est dans ce contexte de défis persistants et de nouvelles possibilités que l'ONUSIDA, à travers le JURTA, mène cette évaluation en AOC pour mieux comprendre les besoins des OSC et contribuer à l'amélioration de l'offre d'AT pour les communautés et la société civile.

## I. Objectifs de l'évaluation

L'évaluation a pour principal objectif de :

- Faire une cartographie sur les principaux besoins d'assistance technique des bénéficiaires de la société civile
- Faire une cartographie analytique des fournisseurs d'assistance technique pour les communautés et la société civile en AOC, avec un accent sur les domaines techniques et géographiques prioritaires, les opportunités et les défis;

## II. Contributions des communautés aux réponses contre le VIH/Sida

L'action des communautés et de leurs organisations de soutien s'est faite remarquée dans le concert des autres intervenants par **son caractère précurseur et son potentiel à produire rapidement des résultats**. Les organisations à base communautaire ont effectivement été les premières à initier des actions de sensibilisation sur le VIH/Sida dans plusieurs pays. Les organisations de personnes infectées, dans un réflexe de survie n'ont pas attendu leurs autorités sanitaires pour aller vers les traitements antirétroviraux. Au Burkina Faso, en Guinée et dans bien d'autres pays de la sous région, des associations comme Africaines comme AAS (Burkina Faso) et la FEG (Guinée), en collaboration avec leurs partenaires associatifs français (Sidaction et AIDES) ont été les principaux acteurs de la mise sous ARV des premiers patients dans leurs pays. Il faut cependant déplorer qu'il n'y ait **pas assez d'évidences produites** pour mieux estimer les contributions de la société civile dans les réponses contre le VIH/Sida. Toutefois, une évaluation de la Banque Mondiale<sup>1</sup> sur les réponses communautaires aux VIH de 2010 à 2012 a montré comment la société civile est une pierre angulaire de la riposte contre le VIH par sa capacité à donner plus de résultats au delà des ressources investies.

L'expertise et les résultats des acteurs communautaires ont guidé les réponses des systèmes publics. Les systèmes communautaires et les systèmes publics ont travaillé dans une certaine complémentarité pour faire face au VIH. Les interventions communautaires ont été en contact avec les membres de la communauté pour leur fournir les informations et les services dont ils ont besoin et de les relier au système de santé. On peut ainsi dire que **les acteurs communautaires ont souvent travaillé à susciter la demande, et les systèmes publics à offrir le service**. Dans plusieurs cas, le système communautaire a dû s'investir également **dans l'offre des services**, surtout dans les pays où l'État n'avait pas toujours les capacités de répondre efficacement. Des domaines d'offre de services qui ont été le monopôle de fait des acteurs communautaires a été celui du suivi social des patients de leur autonomisation, tout en veillant à protéger et à promouvoir leurs droits. Ils se sont investis dans la **promotion du dépistage volontaire, l'éducation au traitement et l'accompagnement psychosocial dans les communautés et au sein des hôpitaux**.

Ils ont ainsi contribué à la sollicitation des services par les patients, et au maintien de la dignité des patients dans des contextes défavorables de stigmatisation et de dysfonctionnement des services de santé.

Enfin les acteurs communautaires se sont investis dans les réformes des lois pour la protection des PvVIH, dans l'interpellation des décideurs et des bailleurs de fonds pour le financement de la santé, dans la mise en place de réponses robustes et larges pour un accès universel à des traitements de qualité.

Les communautaires n'ont pas attendus d'avoir les moyens techniques avant de jouer tous ces rôles. Ils se sont jetés dans le combat les « mains nues » ; ils ont appris en faisant, en s'inspirant de leurs victoires et de leurs échecs. C'est devant l'admiration d'un tel engagement et d'une telle volonté que des ressources ont été mobilisées pour accompagner financièrement et

---

<sup>1</sup> Rodriguez-Garcia, R, Bonnel R. Increasing the evidence-base on the role of the community in response to HIV/AIDS. *J Epidemiol Community Health*. October 2012;66: ii7-ii8

techniquement les acteurs communautaires. Il nous semble très important qu'il soit bien restitué que les appuis financiers et l'assistance technique n'a pas suscité l'engagement communautaire. Ils sont plutôt venus l'accompagner et le renforcer.

### **III. Méthodologie**

Une revue documentaire a permis de faire une cartographie des fournisseurs d'assistances techniques. Un questionnaire a ensuite été élaboré à leur endroit et leur a été communiqué par mail.

La base de données des associations de la région, disponible au niveau du RAME, a été utilisée pour la diffusion du questionnaire adressé aux bénéficiaires d'assistance technique.

A partir de cette base des associations ont été incluses par boule de neige pour se rassurer que le maximum des associations seront touchées. Le questionnaire a été mis en ligne et diffusé à travers google formulaire.

# Résultats de l'enquête

## I. Description des fournisseurs d'assistance technique en faveur de la société civile

L'offre d'assistance technique à la société civile s'est beaucoup accrue avec la mise en place du Fonds mondial de lutte contre le VIH/Sida, le paludisme et la tuberculose. Des activités d'assistance techniques aux acteurs de la société civile étaient certes déjà prises en compte des plans nationaux de réponses à l'épidémie. Toutefois, c'est avec le Fonds mondial que l'assistance technique s'est formalisée davantage comme un secteur d'activité à part entière avec des acteurs spécialisés.

### 4.1. Les différents types de fournisseurs

Sans que la démarcation ne soit tout à fait nette, l'analyse des modes d'interventions des fournisseurs d'assistance technique ayant participé à l'évaluation montre deux types d'acteurs : ceux qui financent l'assistance technique (financeurs) et ceux qui exécutent l'assistance technique (prestataire).

#### 4.1.1. Les financeurs de l'assistance technique

Les financeurs de l'assistance technique sont généralement des initiatives internationales multilatérales telles que le Fonds mondial de lutte contre le VIH/Sida, le paludisme et la tuberculose et l'ONUSIDA; ou bilatérales telles que l'USAID, le Ministère Français des Affaires Etrangères et la Coopération Allemande.

##### 4.1.1.1. Les champs de compétences

Ces institutions mettent essentiellement à disposition des outils de financement de l'assistance technique, mais certains étendent souvent également leurs prérogatives dans l'exécution.

Tableau I : répartition des institutions en fonction de leur champs de compétence

Acteurs de financement	Outils opérationnels	Compétence	
		Financement	Prestation
Fonds mondial	Subventions	X	
	CRG	X	
MAE France	Initiative 5%	X	
	ONG Françaises (Sidaction, AIDES, Plateforme Elsa)	X	X
Coopération Allemande	Initiative Back Up Santé	X	
USAID	GMS	X	X
ONUSIDA	DAT AOC ONUSIDA	X	X
Alliance Internationale	Hub DAT Alliance	X	X

##### 4.1.1.2. Couverture

La figure qui suit montre les zones de couvertures des principaux financeurs d'assistances techniques. **Le DAT ONUSIDA et le Hub d'Assistance Technique de Alliance couvrent l'ensemble de tous les pays de la zone, ainsi que le CRG du Fonds mondial qui ne couvre toutefois pas la Guinée Equatoriale parce que le Fonds mondial n'y intervient plus.**

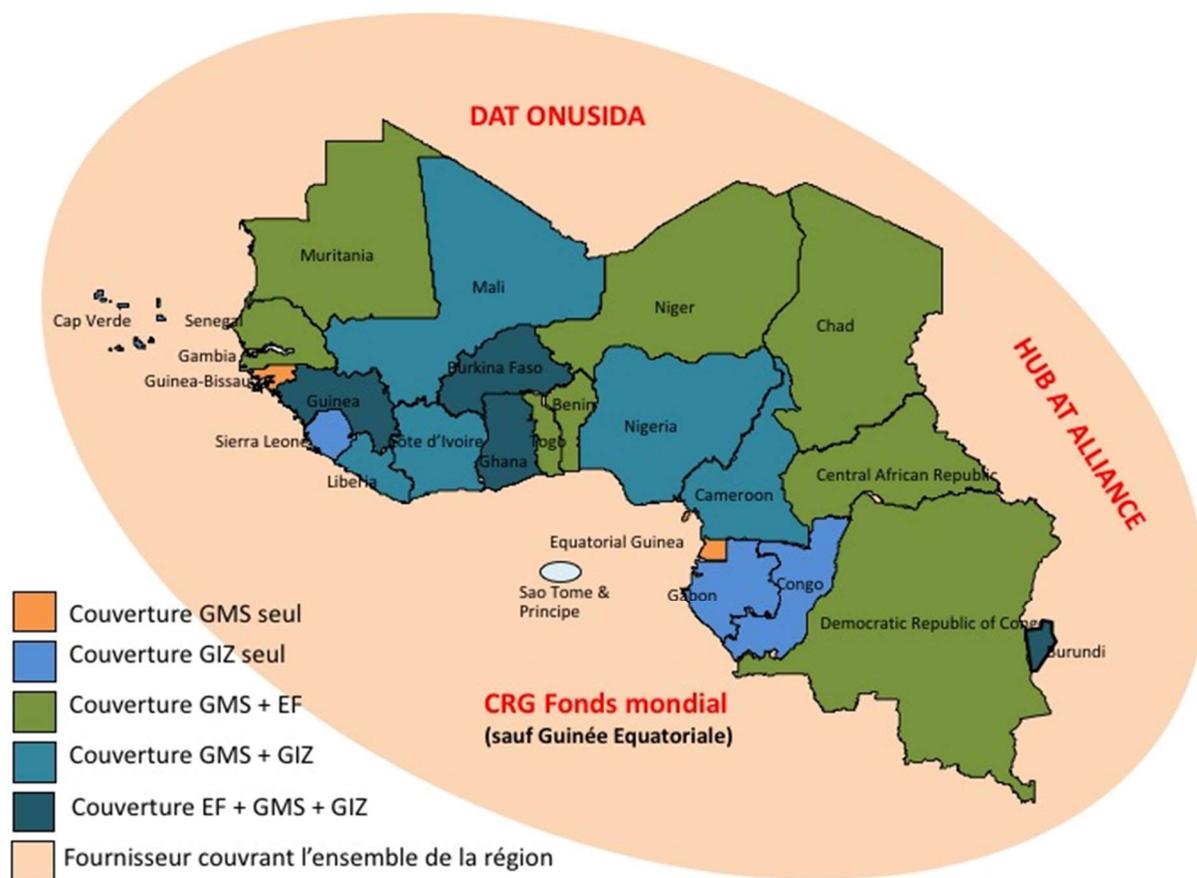


Figure 1: Zones de couverture des financeurs d'assistance technique

L'analyse de cette cartographie montre que **seulement quatre pays (Guinée Conakry, Burkina Faso, Ghana et Burundi)** sont couverts par ces principaux financeurs de l'assistance technique. Par contre deux pays (Gambie et Guinée Équatoriale) sont couverts uniquement par le DAT ONUSIDA et le HUB d'Assistance Technique de Alliance et le CRG Fonds mondial.

#### 4.1.2. Les prestataires d'assistance technique

Les prestataires d'assistances techniques sont des agences d'exécution privée, des ONG du Nord et du Sud, ou de personnes physiques qui interviennent auprès des organisations de la société civile pour apporter leur expertise.

Les agences d'exécution privées qui ont apparu assez récemment sont devenues très actives et occupent une place importante dans la fourniture de l'assistance technique dans la région. Ceux que nous avons pu identifier lors de cette étude sont :

Tableau II : répartition des FAT en fonction des pays de localisation

Agences	Pays de localisation
Initiatives Conseil International Santé (ICI-Santé)	Burkina Faso
OASYS	Sénégal
Global Challenge Corporation (GCC)	Côte d'Ivoire
ZeGogroup	Cameroun

Il a été identifié des plateformes de transfert de compétence mises en place par l'association AIDES en collaboration avec ARCAD Sida au Mali et l'ANCS au Burundi. Cependant ces mécanismes sont limités à des organisations partenaires ciblés mais non ouverts.

La figure qui suit montre la localisation géographique des différents prestataires identifiés :

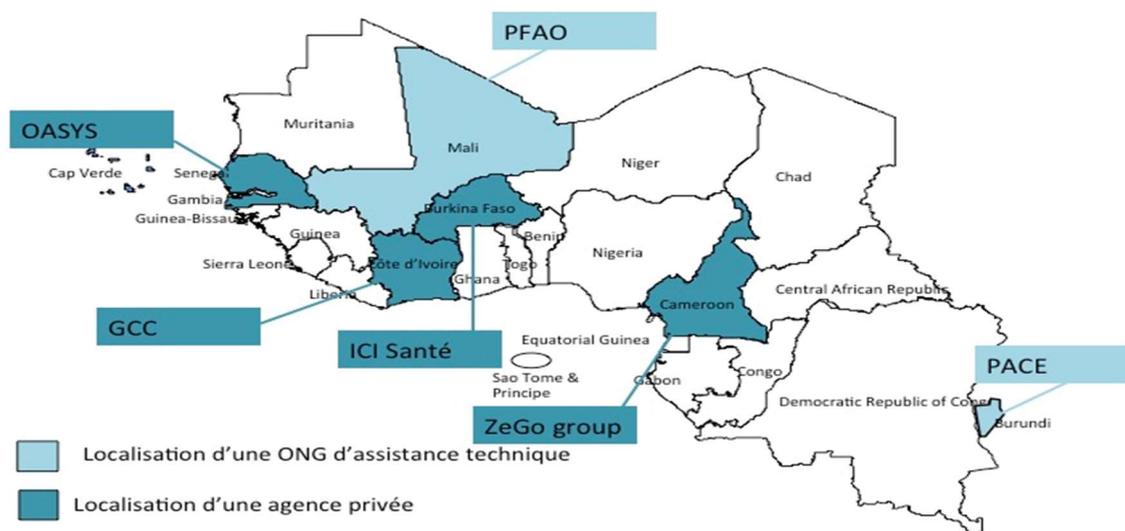


Figure 2: Localisation géographique des prestataires de service

Selon les réponses recueillies auprès des bénéficiaires d'assistance technique, il y a presque autant de prestations d'assistance technique fournies par des agences d'exécution et ONG, que par des prestataires individuels.

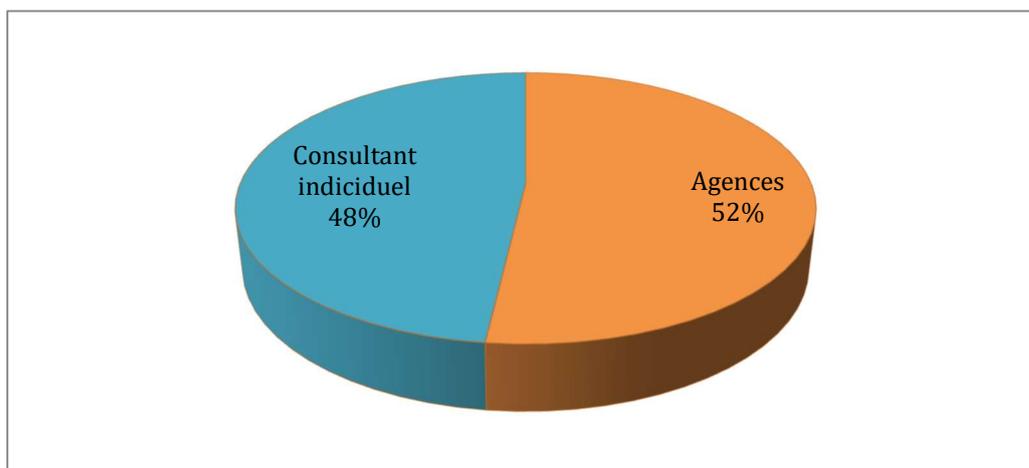


Figure 3: Répartition de l'assistance technique entre les deux types de prestataire

## II. Le financement de l'assistance technique à la société civile

L'analyse des types de fournisseurs d'assistance technique révèle les principales sources et mécanismes de financement de l'assistance technique en Afrique de l'ouest et du centre. Sans que cela ne soit exhaustif, nous pouvons noter deux principales sources : les coopérations multilatérale et bilatérale.

La coopération multilatérale finance l'assistance technique à travers les subventions et le département communauté, droits et genre du fonds mondial de lutte contre le VIH/Sida, le paludisme et la tuberculose ; et le programme conjoint des Nations unies contre le VIH/Sida (ONUSIDA).

### III. Domaines d'intervention et les besoins d'assistance technique

#### 3.1 Typologie des domaines d'assistance technique

L'évaluation a adopté comme typologie de domaines d'intervention le rapport de l'ONUSIDA et Stop Aids Alliance 2015<sup>2</sup> « les services communautaires, le rôle critique des communautés dans l'atteinte des objectifs mondiaux pour mettre fin à l'épidémie ». D'autres types de domaines d'intervention identifiés dans l'analyse des réponses au questionnaire ont servi à compléter la typologie suivante :

- Prestation de service
- Recherche
- Suivi-évaluation
- Plaidoyer-influence des politiques
- Mobilisation des ressources
- Gestion financière
- Gouvernance
- Méthodologie de projet communautaire
- Mobilisation communautaire

La figure qui suit représente la répartition des appuis techniques par domaine répertorié au cours des trois dernières années.

---

<sup>2</sup> Communities deliver : The critical role of communities in reaching global targets to end the aids epidemic, UNAIDS AND STOP AIDS ALLIANCE 2015

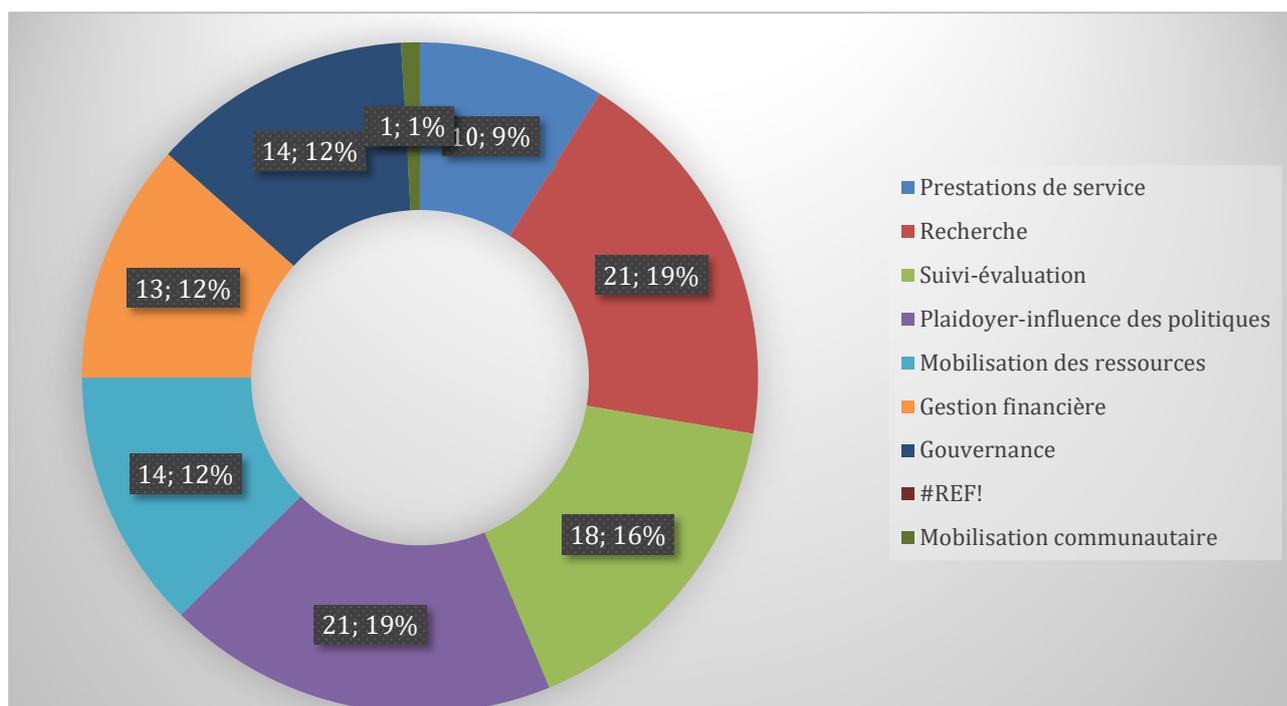


Figure 4: Répartition des appuis techniques par domaine d'intervention au cours des 3 dernières années

L'analyse de cette répartition montre qu'il y a trois domaines d'intervention qui ont bénéficié de 60% des appuis techniques à la société civile ces trois dernières années. Il s'agit de la **recherche, du suivi-évaluation et du plaidoyer pour l'influence des politiques**. Cela peut s'expliquer par le fait que ce sont les domaines que la société civile maîtrise le moins, contrairement à des domaines tels que les prestations de services, la méthodologie de projet communautaire et la mobilisation communautaire qui à eux trois ne regroupent que 13% des appuis techniques.

### 3.2 Domaines de priorités des bénéficiaires

Les données collectées auprès des bénéficiaires montrent que la répartition actuelle des appuis techniques **ne correspond pas aux domaines de priorités de la société civile**. Contrairement à la répartition actuelle qui donne comme trio de tête la recherche, le suivi-évaluation et le plaidoyer, les bénéficiaires placent en tête un trio composé de la mobilisation des ressources, la gestion des associations (financière, comptable, risques, RH, stock) et le suivi-évaluation.

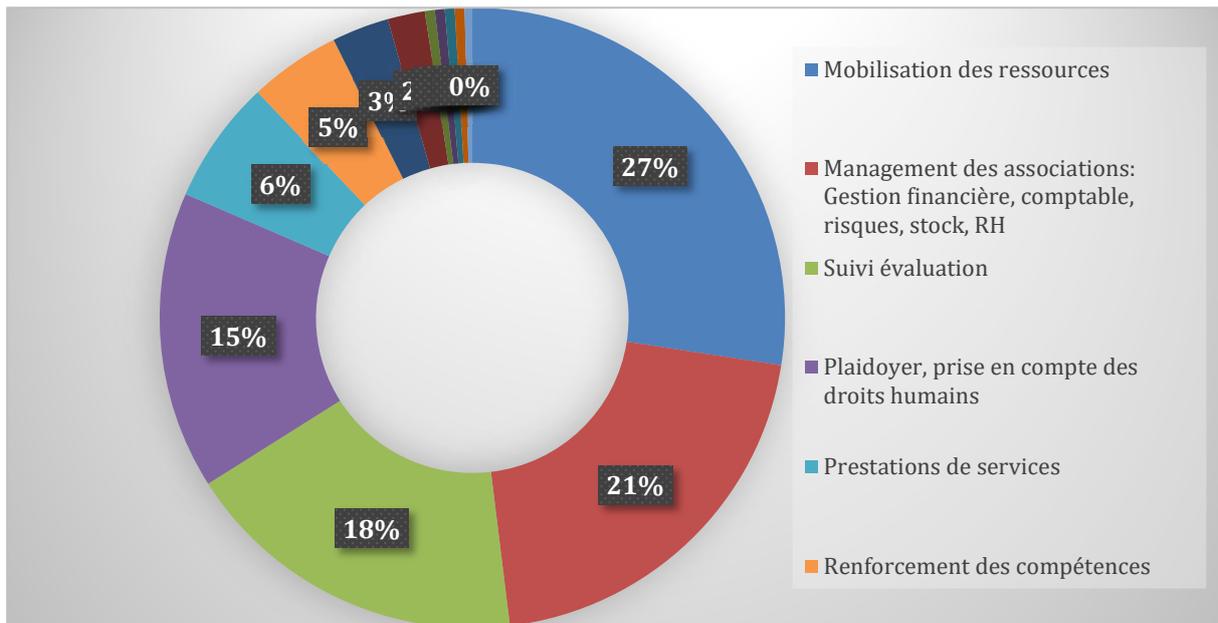


Figure 5 : Distribution des bénéficiaires d'AT en fonction des priorités en matière de besoin d'AT

### 3.3 Besoins en assistance technique

L'expression des besoins en assistance technique des personnes enquêtées donne les résultats suivants :

#### □ En matière de prestation de services :

- Animation de causeries débat
- Conseil dépistage
- Prise en charge des populations clés
- Prise en charge des hépatites
- Gestion des stocks
- PEC pédiatrique du VIH
- Prise en charge des PVVH
- Accompagnement psychosocial des personnes séropositives;
- Suivi communautaire des services de prévention de la transmission mère -enfant du VIH.
- Mise en œuvre du Programme de lutte contre le VIH chez les UDI

#### □ En matière de suivi évaluation

- Elaboration d'un plan de suivi évaluation
- Conception des outils et mise en place du mécanisme interne de suivi-évaluation.
- Elaboration des indicateurs
- Collecte des données
- Analyse des données, exploitations des connaissances acquises.
- Evaluation des projets et plan d'action de l'association
- Capitalisation- valorisation
- Gestion de la qualité des données

#### □ En matière de mobilisation des ressources

- Formation sur la mobilisation des ressources
- Rédaction de projets, la réponse aux appels à projets

- Stratégie d'approche des bailleurs de fonds
- Plan de mobilisation des ressources
- Prise en compte du genre dans les projets
- Elaboration de plan d'action

□ **En matière de gestion financière**

- Comptabilité d'engagement en milieu communautaire
- Utilisation de logiciel comptable adapté
- Certification des comptes
- Suivi-budgétaire

□ **En matière de gouvernance**

- Management des associations
- Contractualisations des activités de santé
- Classement et l'archivage des dossiers administratifs et financiers

□ **En matière de plaidoyer- influence des politiques**

- Prise en compte des droits humains
- Elaboration de plan de plaidoyer
- Gestion des alliances pour le plaidoyer
- Leadership transformationnel
- Stratégie de plaidoyer pour l'accès universel à la prise en charge du VIH.

□ **En matière de recherche**

- Analyse et interprétation des données
- Recherches sur les groupes exposés (HSH, TS, UDI)
- Elaboration de protocole de recherche
- Formation en méthodologie de recherche
- Technique de recherche communautaire sur la stigmatisation, sur la santé sexuelle des jeunes et des adolescents, sur l'accès aux services et aux ARV

## **IV. Organisation de la fourniture de l'assistance technique**

### **4.1. Mode de sollicitation des fournisseurs d'assistance technique**

La figure suivante présente la fréquence d'utilisation de plusieurs modalités d'accès aux fournisseurs d'assistance technique par les bénéficiaires.

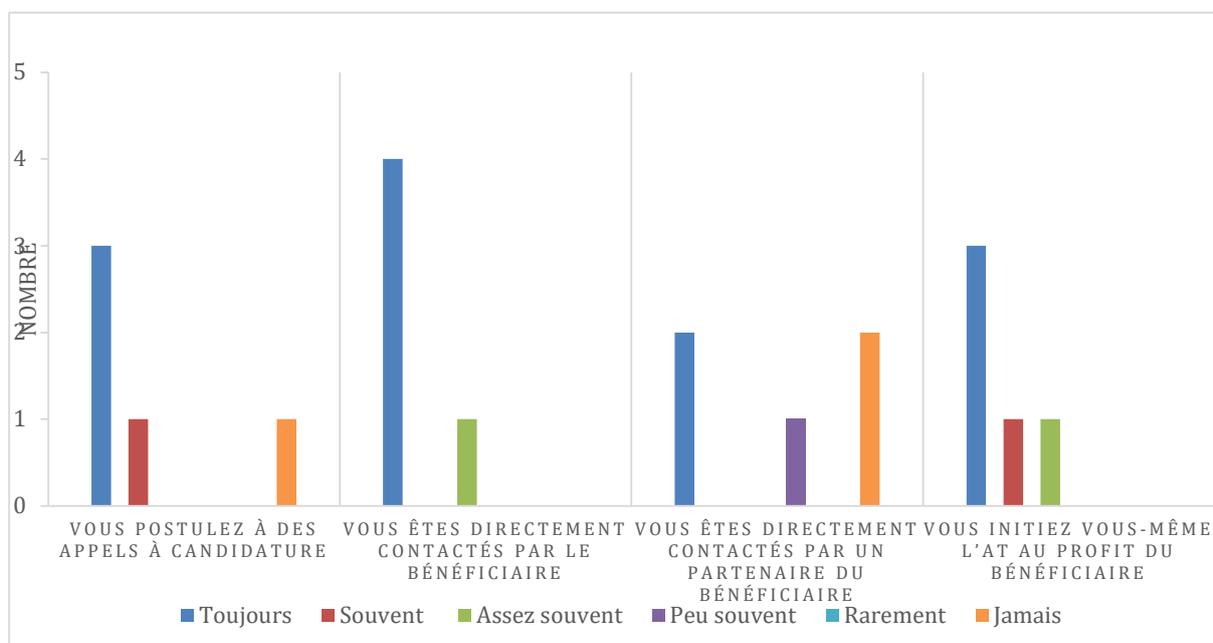


Figure 6 : distribution des FAT en fonction du mode de sollicitation des AT

Selon les fournisseurs, la plupart d'entre eux seraient toujours contactés directement par les bénéficiaires ou initient eux-mêmes l'assistance technique à l'endroit du bénéficiaire. Cela met en exergue **l'importance de la proximité entre l'organisation bénéficiaire et la sphère des fournisseurs d'assistance technique**. Cette réalité est confirmée par les bénéficiaires dont très peu postulent à des appels à soumission de proposition, les voies de contact privilégiées étant la recommandation d'un partenaire ou le contact direct avec le fournisseur.

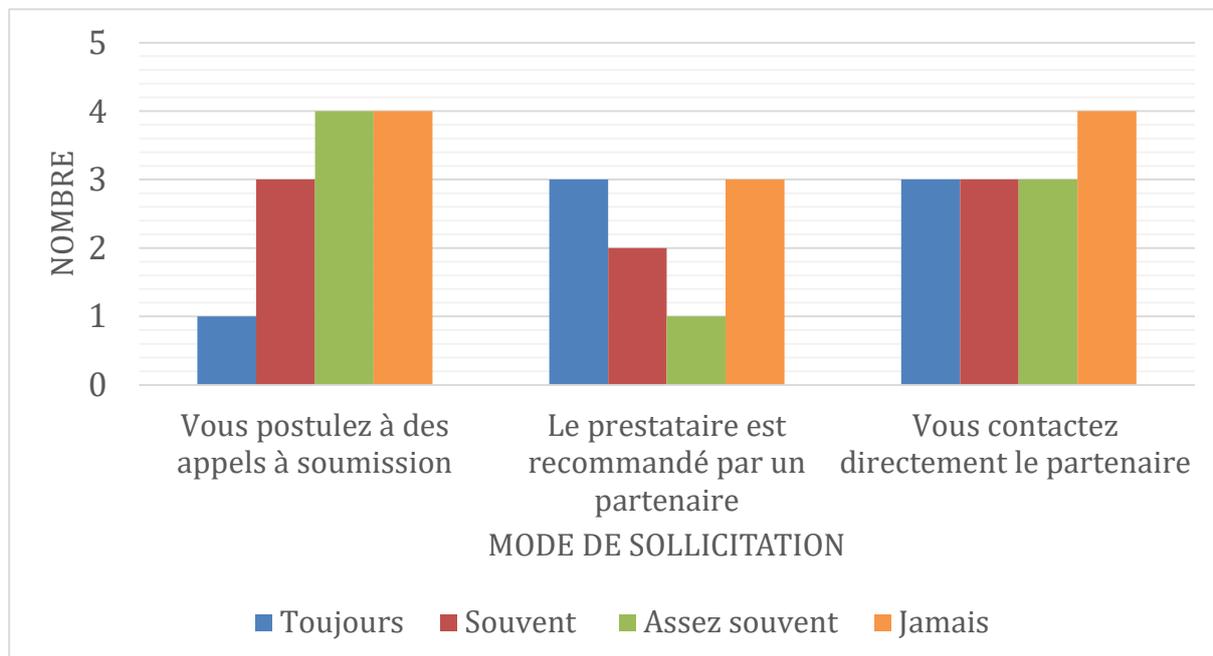
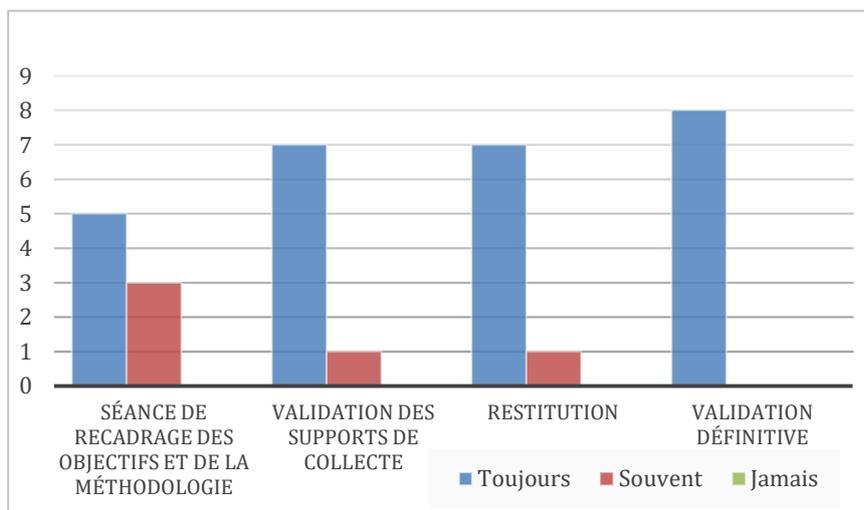


Figure 7 : Distribution des bénéficiaires en fonction des modes de sollicitation des AT

#### 4.2. Les différentes étapes des missions

La figure qui suit représente les différentes étapes clés du déroulement des missions d'assistance technique réalisées au sein des structures, du point de vue des FAT.



Il est à noter qu'à part la validation définitive, aucune des étapes n'est rigoureusement respectée, même si un effort est fait pour le respect de ces différentes étapes. La palme revient surtout à la séance de recadrage des objectifs et méthodologie qui enregistre le fort taux de pas souvent respecté. Le peu de respect de cette étape est confirmé par les réponses des bénéficiaires. Selon ces derniers les différentes

Figure 8: Distribution des FAT en fonction des étapes de mise en œuvre des AT

étapes sont simplement souvent ignorées.

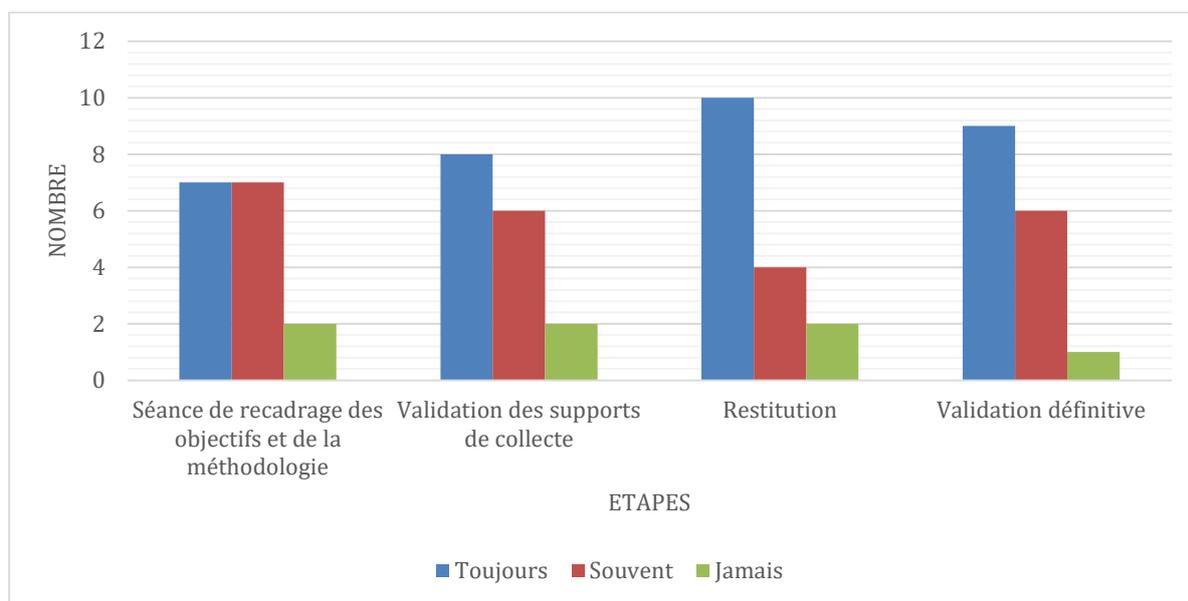
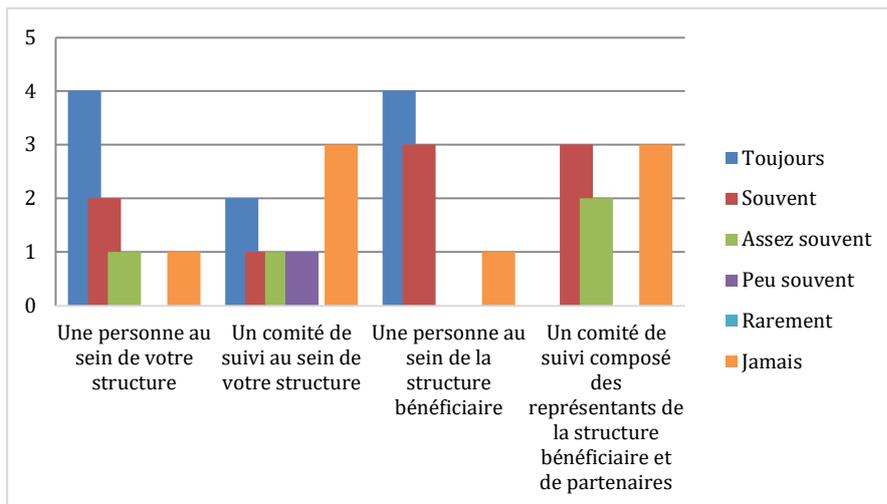


Figure 9: distribution des bénéficiaires en fonction des étapes de l'AT

### 4.3. Le dispositif de suivi des missions

Plusieurs dispositifs sont mis en place au sein du fournisseur et du bénéficiaire pour le suivi du déroulement de la mission d'assistance technique. Le graphique qui suit en fait l'économie.

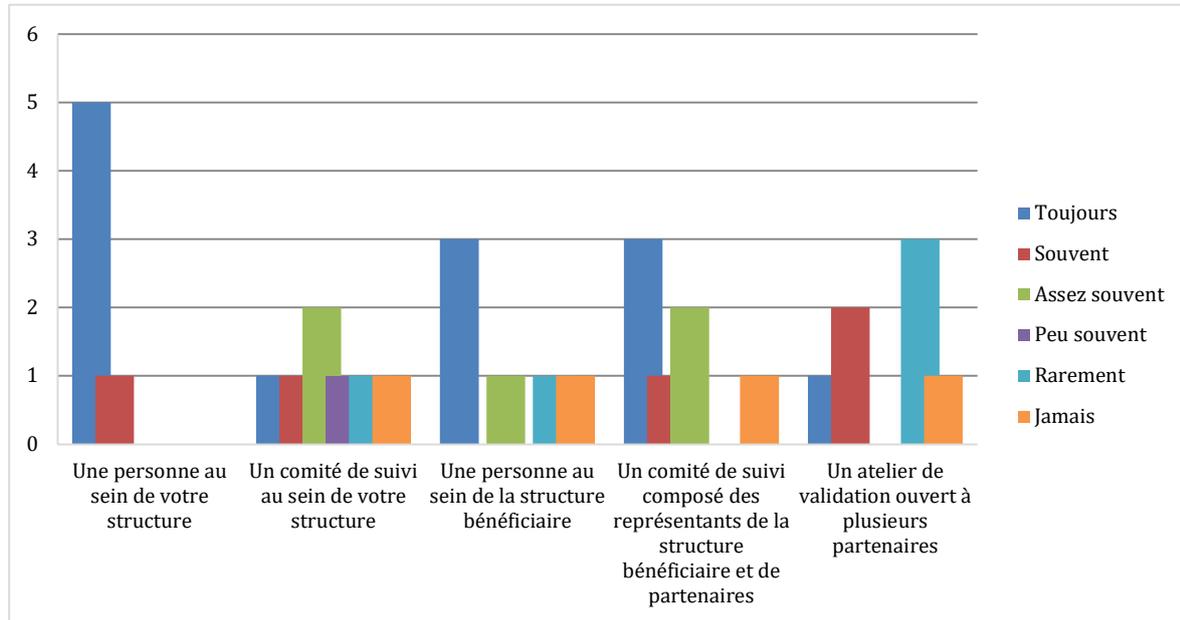


L'analyse de la figure laisse voir que la voie la plus privilégiée pour le suivi des missions est une personne au sein du fournisseur et du bénéficiaire. Il est très rarement mis en place un comité pour le suivi du travail effectué.

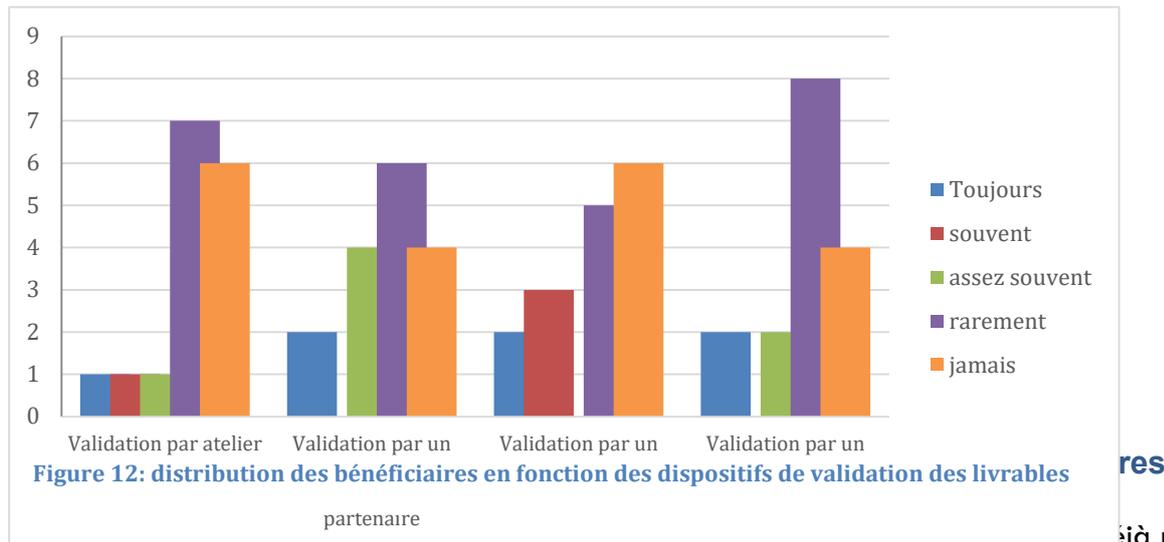
Figure 10: Répartition des FAT en fonction des dispositifs de suivi des missions

#### 4.4. Dispositif de validation des livrables

Plusieurs approches sont utilisées pour la validation des livrables, allant d'une personne au sein du fournisseur à un atelier de validation ouvert à plusieurs partenaires.

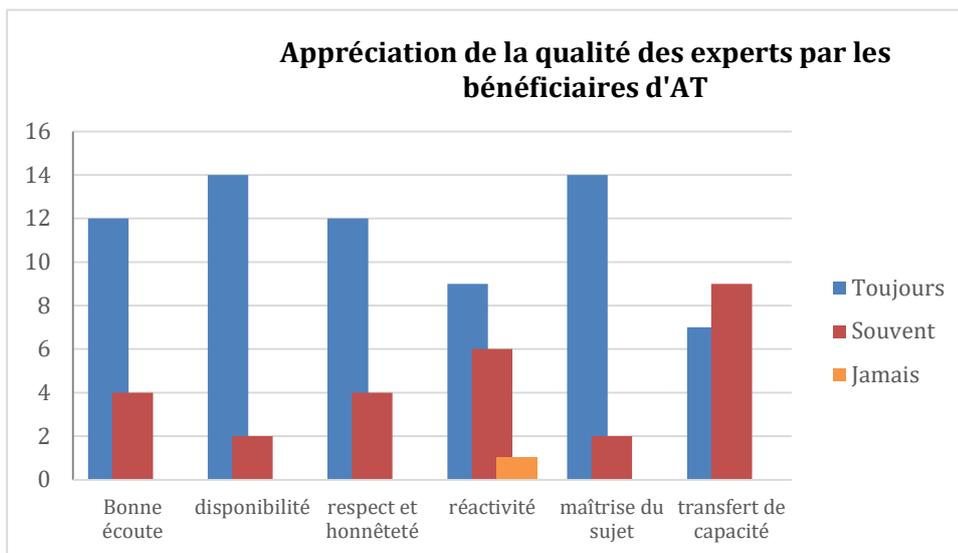


Les options les plus fréquentes concernent la validation par une personne au sein du fournisseur, suivi d'une personne et d'un comité au niveau du bénéficiaire. La restitution à travers un atelier ouvert à plusieurs partenaires est plus rarement utilisé, comme le confirme les bénéficiaires, qui reconnaissent que la validation est souvent effectuée par un partenaire de la structure ou un comité de validation au sein de la structure.



au sein de leurs structures. D'une manière générale les bénéficiaires ont une appréciation au-dessus de la moyenne sur la qualité des experts, notamment sur la disponibilité et la maîtrise des sujets. Ils estiment que les experts sont très bien sélectionnés et sont expérimentés dans leurs domaines d'intervention. Ils reconnaissent qu'il y a de rares cas d'incompréhension dus aux problèmes d'interculturalité, mais qu'au cours de la préparation des missions, ils ont toujours trouvé le moyen de les réduire au strict minimum.

Par contre, l'appréciation est mitigée concernant la réactivité et surtout le transfert de capacité qui est pourtant primordial dans les objectifs d'un appui technique. Les bénéficiaires notent une



volonté de l'assistant technique de garder le monopole de l'information ou simplement, ils notent que celui-ci n'a pas de compétence en transfert de compétence. Ils ne reconnaissent toutefois aussi que la durée restreinte des missions ne favorise pas ce transfert.

Figure 13: Appréciation de la qualité des experts par les bénéficiaires d'AT

En outre, moins de la moitié (43%) des

bénéficiaires enquêtés trouvent que les livrables sont transmis généralement dans les délais.

## VI. Les difficultés rencontrées dans les missions d'assistance technique

Plusieurs types de difficultés ont été relevés aussi bien par les bénéficiaires que les fournisseurs d'assistance technique.

Plus de 40% des bénéficiaires relèvent comme principale difficulté l'inadaptation des termes de référence à leurs besoins et l'incapacité du fournisseur à réorienter le contenu en tenant compte des réalités. Près de 30% trouve les durées des missions très courtes et environ 17% regrette l'absence de suivi de la mise en œuvre des recommandations.

Les fournisseurs reconnaissent également l'inadaptation des termes de référence aux besoins des bénéficiaires, ainsi que la durée limitée des missions. Ils relèvent que les bénéficiaires ne disposent pas toujours des capacités nécessaires pour identifier au mieux leurs besoins, ni les capacités de mettre en œuvre les recommandations.

En outre, ils notent très souvent :

- l'indisponibilité et la faible crédibilité des données dans le cadre de la documentation pré-assistance technique sur le terrain (rétention de l'information, mauvais archivage, mobilité ou indisponibilité de la personne responsable, etc).
- la non implication ou la faible implication des acteurs locaux (concernés par la mission) de certains pays, lorsque le thème ou l'objet de l'assistance technique concerne les groupes « sensibles » comme HSH ou les PS.
- la perception subjective et négative des « Consultants », avec un discours du genre : « un étranger qui vient nous apprendre à travailler comme on si on ne pouvait pas le faire nous-mêmes »
- le manque de coordination de l'appui technique entre les intervenants (donneur d'ordre, prestataire et bénéficiaire). L'impression qui se dégage est que « le marché » de l'appui technique est devenu un « fourre-tout » et on ne sait plus qui est outillé et compétent dans quels domaines.

## VII. Recommandations pour améliorer les missions d'assistance technique

**Pour les bénéficiaires**, l'accent doit être mis sur les points suivants :

1. l'implication des bénéficiaires dans l'élaboration des termes de référence
2. l'amélioration du suivi post-mission afin de s'assurer d'une véritable appropriation des acquis de l'appui
3. l'allongement des durées des missions pour permettre au prestataire de mieux s'imprégner des réalités de la situation et de faire le transfert de compétence nécessaire
4. le renforcement des capacités des prestataires dans le transfert des compétences

**Les fournisseurs recommandent** notamment :

1. l'appui des organisations de la société civile dans l'identification des besoins et la formulation des demandes
2. le développement des modèles d'appui et de suivi à distance de l'assistance technique
3. la promotion de l'élaboration de plan de renforcement de capacité de chaque structure à partir d'analyse précise de leur contexte et de leur fonctionnement
4. le renforcement de la concertation et le partage d'information entre les différents pourvoyeurs de l'assistance technique
5. l'organisation d'un forum de réflexion sur la fourniture de l'appui technique dans la sous-région

# **Conclusions et recommandations**

La démarche d'interprétation des résultats de l'enquête à intégrer une analyse extemporanée des données, qui permet dans cette dernière partie de se focaliser sur les principales conclusions et recommandations :

## **I. Conclusions**

### **1.1. Multiplicité des acteurs**

Il existe une multiplicité d'acteurs fournissant l'assistance technique en Afrique de l'Ouest et du Centre, avec des modalités d'intervention et d'approches différentes. La présente étude a tenté une classification en deux principaux types de fournisseurs d'assistance technique: les financeurs qui sont généralement les commanditaires des missions et les prestataires qui sont les exécutants des missions. Certains fournisseurs cumulent ces deux fonctions types. Parmi les prestataires il y a également deux catégories, les agences constituées de prestations et les experts individuels. Ces deux types de prestataires se partagent des volumes presque égaux en matière de missions d'assistance technique.

### **1.2. Avantages et inconvénients des différents types d'assistance technique**

Il existe deux principaux types d'assistance technique en Afrique de l'Ouest et du Centre : les appuis techniques ponctuels et les appuis techniques à long terme. Les appuis techniques ponctuels sont fournis par la plupart des fournisseurs et sont ouverts à tout bénéficiaire respectant les conditions d'admissibilités. Ils offrent plus d'opportunités d'accès aux organisations de la société civile, mais ne favorisent pas leur développement structuré à long terme.

Les appuis à long terme sont généralement fournis par des ONG du Nord au bénéfice de leurs partenaires uniquement avec qui elles ont des clauses de partenariat. Ils permettent de suivre l'appropriation de l'assistance et de renforcer les acquis des appuis, mais restent circonscrits aux partenaires retenus par ces ONG commanditaires.

### **1.3. Inadéquation des domaines d'appui par rapport aux besoins**

Il y a trois domaines d'intervention qui a bénéficié de 60% des appuis techniques à la société civile ces trois dernières années. Il s'agit de la recherche, du suivi-évaluation et du plaidoyer pour l'influence des politiques. Cependant, les bénéficiaires pensent qu'ils ont plus besoin d'appui en matière de mobilisation des ressources, de gestion des associations et enfin du plaidoyer.

### **1.4. Informations basées sur la proximité**

Les fournisseurs d'assistance technique, aussi bien que les bénéficiaires reconnaissent que la principale voie d'accès à l'information sur l'assistance est liée à la proximité entre l'organisation bénéficiaire et la sphère des fournisseurs d'assistance technique. Les voies de contact privilégiées seraient la recommandation d'un partenaire ou le contact direct avec le fournisseur. Très peu de bénéficiaires ont obtenu une assistance technique par appel à projet.

### **1.5. Des étapes importantes souvent ignorées**

Les différentes étapes clés d'une mission d'assistance technique ne sont pas toujours respectées. Une étape aussi importante que le recadrage des objectifs et de la méthodologie est la plus souvent ignorée. Les étapes de pré-restitution et de restitution finale sont généralement confondues, la première étant prise pour la seconde. Les produits ne prennent alors pas forcément en compte les derniers amendements des bénéficiaires.

### **1.6. Une appréciation mitigée sur l'apport des experts**

La plupart des bénéficiaires interrogés trouvent généralement les experts compétents, maîtrisant leurs champs d'intervention. Cependant, il leur a été reproché leur incapacité à réorienter le contenu en tenant compte des réalités, le fait que les livrables ne sont pas transmis toujours dans les délais et surtout, leur faible capacité à faire du transfert de compétence.

### **1.7. Un faible niveau des bénéficiaires par rapport à l'assistance**

Les bénéficiaires ne disposent pas toujours des capacités nécessaires pour identifier au mieux leurs besoins, ni pour faire le suivi de l'exécution de la mission, encore moins pour la mise en œuvre des recommandations. Cela réduit bien sûr l'appropriation et l'impact de la mission sur l'organisation.

## **II. Recommandations**

Les présentes recommandations sont faites à partir de celles formulées par les enquêtées et celles issues de l'analyse des résultats de l'enquête :

1. Appuyer le développement de plans de renforcement des capacités des organisations pour garantir leur développement structuré
2. Mettre en place un système de « courtage en assistance technique » pour faciliter l'accès des organisations à l'appui technique
3. Instituer un forum annuel de réflexion et d'harmonisation de l'assistance technique dans la sous région pour améliorer l'harmonisation et l'assurance qualité de l'assistance technique
4. Veiller au transfert de compétence par les experts pour renforcer l'appropriation des résultats de l'assistance par les bénéficiaires
5. Utiliser des experts locaux et/ou allonger les durées des missions pour améliorer l'adaptation de l'assistance technique aux besoins